



NATURA 2000

Site n° 45 – Pointe de Corsen – Le Conquet

COMITE DE PILOTAGE DU 21 SEPTEMBRE 2021

Le comité de pilotage (Copil) du site NATURA 2000 "Pointe de Corsen - Le Conquet" s'est réuni le 21 septembre 2021 au siège de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise.

Étaient présents :

Collectivités territoriales et leurs groupements :

- M. Lucien KEREBEL, Vice-président à la CCPI,
- M. Jean-Luc MILIN, Maire de LE CONQUET,
- Mme Agnès LESCOP, Adjointe au maire de TREBABU,
- M. Olivier MOREAU, Responsable du service environnement à la CCPI,
- M. Pascal GAUTIER, Chargé de mission Natura 2000 à la CCPI,

Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, associations de protection de la nature, scientifiques :

- Mme. Isabelle GAY, Chargée de mission au Conservatoire du Littoral,
- Mme. Marine MANIGAUX, Chargée de mission travaux au Conservatoire du Littoral,
- Mme Mélanie AUSSERAY, Agent de développement au comité départemental de la randonnée pédestre du Finistère,
- M. Yves LEON, Administrateur à la Fédération des chasseurs du Finistère,
- M. Alain MADEC, Représentant de la Chambre syndicale des algues,
- M. Jérôme CLAIZERGUES, Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer,

Représentants de l'Etat et des établissements publics:

- Mme. Claudie QUERE, Pôle d'appui territorial Sous-préfecture de BREST,
- M. Pascal JAKYMIW, Chargée de mission Natura 2000, DDTM 29,
- Mme. Zaïg LE PAPE, DDTM 29, Délégation Mer et littoral et représentant de la préfecture maritime,
- Mme. Cécile GICQUEL, Coordinatrice de projets patrimoine naturel au Parc naturel marin d'Iroise.
- Mme. Anna CAPIETTO, Chargée de mission MARHA au Parc naturel marin d'Iroise.
- M. Pierre MISKO, Chargée de mission analyse de risque pêche habitats au Parc naturel marin d'Iroise.
- M. Fabien ACQUITTER, Technicien à l'Office National des Forêts.

Étaient excusés :

- M. Didier PLUVINAGE, Maire de PLOUMOGUER*,
- M. Florian LEBEAU, Chef du service patrimoine naturel et biodiversité au Conseil Régional de Bretagne,
- Mme. Emilie BOISTARD, Technicienne espaces naturels au Conseil Départemental du Finistère,
- M. Emmanuel QUERE, Chargé d'études au Conservatoire Botanique National de Brest.

* Collectivité ayant donné pouvoir pour le vote

M KEREBEL, Vice-Président à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise, en charge de la biodiversité et des milieux aquatiques, introduit la réunion et remercie les participants de leur présence.

Rappels généraux sur le site « Pointe de Corsen – Le Conquet »

Le périmètre et l'historique du site sont brièvement rappelés aux membres du comité de pilotage. Les habitats naturels et espèces ayant justifié sa désignation sont présentés ainsi que le fonctionnement de la démarche.

- Voir présentation jointe : diapositive 3 - 6

Élection du président du comité de pilotage et désignation de la structure animatrice

Mme Claudie QUERE, représentante de la sous-préfecture de Brest, procède à l'élection. M. Lucien Kérébel est le seul candidat à la Présidence. Aucun membre de l'assemblée ne s'opposant à cette désignation, M. KEREBEL est élu Président du COPIL à l'unanimité des votants pour une durée de trois ans.

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise est le seul candidat pour le rôle de structure animatrice. En l'absence d'opposition, la Communauté de Communes du Pays d'Iroise est reconduite comme structure animatrice du site à l'unanimité des votants et pour une durée de trois ans.

Bilan des actions 2018 - 2021

○ Mmes Cécile GICQUEL et Anna CAPIETTO présentent les actions conduites par le Parc Naturel Marin d'Iroise sur la partie marine du site Natura 2000 et portant sur la cartographie des habitats naturels intertidaux, le suivi de l'herbier de Zostères d'Illien, le financement de mouillages moins impactants dans la ZMEL de Porsmoguer-Kerhornou et les échouages de mammifères marins.

- Voir présentation jointe : diapositive 11 - 17

○ M. Pascal GAUTIER présente les principales actions menées sur la partie terrestre du site Natura 2000 ayant porté sur la gestion des fréquentations piétonnes, la gestion des habitats naturels, la gestion des espèces invasives, ornementales et rudérales, les suivis et études et la communication-sensibilisation.

- Voir présentation jointe : diapositive 18 - 40

Les projets pour 2022-2023

M. Pascal Gautier présente les projets pour la période 2022/2023 sur la partie terrestre avec la poursuite des suivis d'espèces patrimoniales, l'évaluation de la gestion pastorale, la réalisation d'opérations d'aménagement sur les dunes de Porstévigné et d'Illien, la poursuite de la restauration des landes humides et dunes décalcifiées, la gestion des espèces invasives notamment le Rosier rugueux, l'édition d'un document de sensibilisation sur les espèces invasives et la réalisation d'animations de découvertes des espaces naturels à destination du grand public.

- Voir présentation jointe : diapositives 41 à 43

Mme Cécile GICQUEL présente les projets pour la partie marine avec la réalisation de l'analyse du risque pêche habitats et espèces et la mise à jour de la cartographie des herbiers de Zostères.

- Voir présentation jointe : diapositives 44 à 52

Questions et Discussions

Concernant les mouillages, la question de l'extension de l'opération de mise en place de mouillage moins impactant à la zone d'Illien est abordée par M. KEREBEL. Mme LE PAPE précise que l'extension de cette mesure aux mouillages d'Illien serait bienvenue, d'autant qu'un des indicateurs de la Directive Cadre stratégie pour le milieu marin vise l'absence totale de mouillage impactant sur herbier à l'horizon 2026.

M MADEC souhaite connaître les volumes d'Ail à tige triquètre qui a été arraché au cours du chantier sur la presqu'île de Kermorvan. M GAUTIER indique que l'intervention de fin 2020 a produit environ 80 m³ dont beaucoup de terres envoyés en centre d'enfouissement technique et celle du printemps 2021 environ 10-15 m³

stockés dans un fort sur un espace bâché. M MADEC indique que cette plante pourrait éventuellement faire l'objet d'une valorisation par la production d'extrait végétal.

M LEON demande comment sont choisies les espèces suivies. M GAUTIER répond que les suivis portent sur les espèces d'intérêt européens qui ont justifié la désignation du site mais aussi plus ponctuellement sur d'autres espèces d'intérêt patrimonial.

Mme LEPAPE souhaite savoir si des effets liés aux confinements ont été constatés sur le site. M GAUTIER indique que lors du premier confinement un effet bénéfique sur la végétation a été constaté sur certains secteurs mais que celui-ci a été perdu lors du déconfinement.

Concernant la gouvernance du projet « analyse risque pêche », Mme LE PAPE indique que même si le travail se fait avec un comité de pilotage spécifique au projet, une information et validation devra être faite en comité de pilotage Natura 2000.

Aucun nouveau thème n'étant abordé, M. KEREBEL remercie les participants et lève la séance.

Fait à Lanrivoaré, le 01/10/2021

**Le président
du comité de pilotage,**

Lucien KEREBEL

